

40mg et 100mg de Jodamine le 13-10-52

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Maritime
ARRONDISSEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de Royan

d Rochefort
CANTON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

d Royan

Séance du 16 Septembre 1952

OBJET :

L'an mil neuf cent cinquante deux, le 16 du mois
d' Septembre, le Conseil Municipal de Royan

**Virement de crédit
(Bureau de Bienfaisance)**

s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de

M. Regazzoni, Maire, en session { ordinaire
extraordinaire

d'après convocations faites le 19
10 Septembre 1952

NOMBRE

Etaient présents : MM.

Regazzoni, Veysière, Rochedereux,

Fraynaud, Bujard, Jean, Thirion, Souquet, Jacquet,
Fouquet, Chasseaud, Bouhuet, Domsq, Baudet, Coumil.

Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

52083

DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Absents : MM.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Bujard, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil approuve ensuite la délibération du Bureau
de Bienfaisance ayant pour objet d'augmenter de 92.031 fr
par prélèvement sur le crédit "dépenses Imprévues" le
crédit affecté aux "charges de l'immeuble Ids"
(ch. II - art. 11 du budget du bureau de Bienfaisance)

MR. MARION & RENAUD - LA ROUILLÉ

APPROUVE

LA ROCHELLE, le 3 Oct. 1952

Pr le Préfet

Le Secrétaire Général

signé: A. HUSSON

Fait et délibéré à Roynan

les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les maires présents.

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).

N'ont pas signé : MM.

POUR COPIE CONFORME
A ROYAN, le 7 Octobre 1952
Le Maire,



11/10/52

Pour extrait conforme :
Le Maire,



[Signature]